



Lignes directrices sur le transfert d'actifs*

Don d'actions et de fonds communs de placement

Comptes de courtage

Un compte de courtage constitue la méthode la plus simple et la plus sécuritaire pour transférer vos actions. Ces dernières peuvent être transférées selon vos directives ou celles du donateur transmises à votre courtier afin que ce dernier transfère directement les actions de votre compte de courtage à celui de Carrefour International.

Certificats d'action

Si vous détenez plutôt des certificats d'action, vous pouvez donner un certificat dûment signé par vous et garanti par la banque ou votre courtier ou encore donner un certificat non signé accompagné d'une délégation de pouvoir pour les actions ou les obligations dûment signée. Les certificats peuvent être envoyés par service de messagerie à Carrefour International si toutes les précautions nécessaires sont prises, c'est-à-dire que les certificats non signés et la délégation de pouvoir sont livrés sous pli séparé.

Le réenregistrement des certificats d'action au nom de Carrefour International n'est pas recommandé puisque le processus peut nécessiter plus de deux semaines, période au cours de laquelle la valeur des actions peut changer.

Transfert de fonds communs de placement

Pour transférer des fonds communs de placement, le donateur doit envoyer une lettre de directives à la société de fonds communs de placement (p. ex. AGF ou McKenzie Financial). Vous devez, à titre de donateur, signer les documents envoyés par la société. Une lettre de directives contient habituellement l'énoncé suivant : « Je demande à ce que soit immédiatement transférés (nombre) _____ du/de (nom du fonds commun de placement) dans le compte de Carrefour International, dont le numéro est _____. Je ne vends pas ni n'échange mon don à partir de mon compte. Après que Carrefour International ait reçu la confirmation que les actions sont dans son compte, j'autorise leur vente afin que l'organisme puisse remplir sa mission avec les recettes. »

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance

12981 4570 RR0001

Carrefour International fournit un formulaire d'intention de don d'actions pour faciliter la transaction. ***Ce formulaire doit être joint à la lettre de directives envoyée à votre institution financière.**